

Avis de constitution

SOCIETE « SAVANNAH GOLD INTER »

Siège Abidjan-Yopougon-Face Ficgayo-Résidence
MOSSIOH-Lot 12- Ilot 2., Lot 12, Ilot 2

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20/11/2025, et enregistrés au CEPICI le 25/11/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SAVANNAH GOLD INTER »

Objet : L'exploitation minière..Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 3,000,000 F CFA divisé en (300.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 300 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan-Yopougon-Face Ficgayo-Résidence
MOSSIOH-Lot 12- Ilot 2., Lot 12, Ilot 2

Dirigeant(s) M BLEU BERNARD (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-14258 du 26/12/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°82193/GTCA/RC/2025 du 26/12/2025

